

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS ET COVID-19

Guide pour les relais d'assistants maternels

Depuis le début de la crise sanitaire, l'Etat, les collectivités territoriales et la branche famille ont dû faire preuve d'agilité pour continuer d'être présents au côté des familles ainsi que des professionnels de la petite enfance afin d'amortir autant que possible les multiples effets de la crise. En tant que premier service de proximité pour l'accueil individuel, le rôle du Relais d'Assistants Maternels (RAM) s'est révélé central pour les assistants maternels comme pour de nombreuses familles.

Le présent document, fruit d'une collaboration entre la DGCS, la CNAF et l'AMF rappelle :

- La réglementation nationale ;
- Le rôle central des RAM auprès des assistants maternels, des enfants et des parents ;
- Des exemples d'initiatives de RAM dont on peut s'inspirer.

1. Dans le contexte de la crise épidémique, la réglementation nationale permet aux Relais d'Assistants Maternels de maintenir leur activité.

La réglementation mise en place pour lutter contre l'épidémie préserve l'activité des RAM, y compris depuis l'instauration d'un nouveau confinement le 30 octobre 2020. En application de l'article 32 du [décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020](#), les RAM sont autorisés à accueillir du public « dans des conditions permettant de limiter au maximum le brassage des enfants appartenant à des groupes différents ». Contenues dans le guide ministériel de l'accueil 0-3 ans, les [recommandations nationales](#) complètent la réglementation.

Ainsi, si des activités et permanences physiques sont maintenues :

- Le port du masque est obligatoire pour les parents, pour les professionnels du RAM et pour les professionnels (assistants maternels et gardes d'enfants à domicile) fréquentant le RAM ;
- Les parents employeurs doivent fournir à l'assistant maternel un justificatif permanent de déplacement professionnel détaillant la nature de l'activité et les différents lieux d'exercice et notamment le Relais d'Assistants Maternels¹ ;
- Lors d'activités collectives, la taille des groupes est réduite autant que possible à 20 enfants (maximum 30) et, pour faciliter les opérations de *contact-tracing*, il est recommandé de fonctionner par inscriptions préalables ou avec tenue d'un registre des participants.

Sur le volet du financement, les RAM bénéficient du maintien de la Prestation de service financée par les Caf même s'ils ont réduit leur amplitude horaire en novembre du fait du confinement.

2. Pour les professionnels, les enfants et les parents, la crise épidémique renforce le besoin de relancer, préserver ou diversifier l'activité des Relais d'Assistants Maternels.

Dans le contexte épidémique de la Covid19, le rôle des animateurs de RAM auprès des professionnels est éminemment essentiel. Si la Covid19 en 2020 a perturbé et perturbe encore l'activité des RAM, elle a également renforcé le besoin d'accompagnement des professionnels et des familles. Depuis le début de la crise sanitaire, les RAM sont particulièrement sollicités par les assistants maternels dont les pratiques professionnelles et les relations avec les particuliers-employeurs sont bousculées par les consignes sanitaires.

A l'égard des parents et des enfants, le rôle du RAM est également primordial ces temps-ci, que ce soit pour les parents employeurs, pour les familles en recherche d'un mode d'accueil afin de maintenir leur activité ou pour les enfants accueillis, offrant à ces derniers – plus encore en temps de confinement – des occasions de socialisation, d'activités et d'éveil collectif.

¹ Un modèle de justificatif permanent de déplacement professionnel est disponible sur le [site du ministère des solidarités et de la santé](#).

Face à la crise épidémique, de nombreux RAM ont démontré une formidable capacité d'adaptation et d'innovation en développant une offre de service à distance. Pendant le premier confinement notamment, malgré la fermeture forcée et grâce au maintien des financements par les CAF, des groupes WhatsApp ont été créés, des blogs participatifs ont vu le jour, des listes d'assistants maternels susceptibles d'accueillir en urgence des enfants de personnels soignants ont été mis en place.

Alors que la crise épidémique perdure, il est ainsi essentiel de préserver ou relancer l'activité « en présentiel » ou a minima à distance, à hauteur des moyens de chaque RAM et afin d'apporter information aux familles, conseils aux professionnels et temps d'activité et d'éveil aux enfants.

3. Ils l'ont fait ! Quelques exemples d'initiatives de RAM en temps de Covid19.

Pour s'adapter à la période, les RAM peuvent mettre en place une palette d'actions leur permettant de maintenir le lien avec les professionnels et les familles. Il peut *a minima* s'agir d'une permanence téléphonique.

De nombreuses pratiques mises en place sur certains territoires peuvent également être une source d'inspiration pour maintenir une offre de service pendant la période.

Mise en place de temps d'échanges entre professionnels par visioconférence

Ces visioconférences permettent aux professionnels de sortir de l'isolement, d'exprimer et de partager entre pairs leurs inquiétudes, leurs préoccupations, leurs difficultés et leurs astuces du quotidien pour s'adapter au contexte. L'intérêt est de trouver des solutions ensemble pour adapter les pratiques.

L'espace collaboratif réservé aux assistants maternels de la CC de la Porte des Vosges Méridionales (88)

Le relais de la Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales a obtenu l'accord de la CC pour créer un espace réservé aux assistants maternels sur la plateforme collaborative interne (interstis). Le RAM y a créé une page où les assistants maternels bénéficient d'un identifiant pour y accéder. L'accès à cette plateforme leur permet de consulter des documents, fichiers, photos, vidéos et de partager des informations, des activités ou simplement pour échanger entre professionnels.

Le but est que les assistants maternels puissent s'approprier la plateforme et qu'ils la fassent vivre. Cet outil est le moyen trouvé par le RAM pour continuer à faire vivre les animations d'éveil, transmettre des messages éducatifs et rompre l'isolement des professionnels.

Le « Quart d'heure du RAM » de la CC de la Région de Rambervilliers (88)

Pendant le premier confinement, le RAM de la CC Région de Rambervilliers organisait deux fois par semaine à 10h30 des animations chants avec les enfants en visioconférence (environ 15/20min).

Les ateliers filmés du RAM de Montigny le Bretonneux (78)

Le RAM de Montigny le Bretonneux a développé des ateliers à thèmes filmés ou sous formes de fiches, diffusés par mail aux assistantes maternelles. Le RAM a par ailleurs contacté chaque assistante maternelle inscrite afin de préserver le lien. Des rendez-vous téléphoniques ou également été organisés autant que de besoin à la demande des familles.

La plateforme d'information du RAM de Versailles (78)

Lors du premier confinement, le RAM a été extrêmement sollicité par les familles et les professionnels et a fait un réel travail de recherche d'informations officielles auprès des différents intervenants : Conseil Départemental, Inspection du travail, Caisse d'allocations familiales, ... afin de pouvoir répondre et/ou orienter les usagers, transmettre des documents.

Les animatrices du RAM ont également proposé des temps d'écoute par téléphone, des échanges par mail et ont transmis des outils pédagogiques.

Lors du deuxième confinement, le RAM a davantage structuré son action de soutien des familles et des professionnels. Les animatrices sont disponibles tous les matins pour répondre aux sollicitations et envoient par ailleurs des idées d'ateliers, des séquences vidéos avec des chansons, des histoires...

Le mur virtuel des assistants maternels du Puy de dôme (63)

Création d'un mur virtuel type PADLET destiné à l'ensemble des ASMAT du territoire. Ce Padlet a pour objectif de communiquer, diffuser, accompagner, partager, identifier des difficultés de positionnement, prise en charge diverses.

Cet outil numérique comporte 4 volets :

- Information concernant la COVID 19 - protocoles divers, protocole ministériel...
- Information et partage d'article, documentation professionnelle
- Découverte d'outil professionnel : tuto mis en place. Exemple : comment utiliser un livre avec le tout petit
- Construire un parcours de psychomotricité à son domicile
- Partage d'expérience.

Suggestions :

- Mise en place d'inscriptions pour les ateliers en présentiel (RAM à Antony)
- Organisation à distance ou en présentiel d'ateliers de sensibilisation sur les gestes barrières, par exemple en partenariat avec la PMI (RAM du Nyonsais Baronnies), ou d'information (ex. sur le plan de formation Enfance=Egalité) ;

- Mise en place d'ateliers en Visio (RAM intercommunal des Portes de Romilly sur Seine)
- Mise en place de groupes d'analyse de la pratique en visioconférence
- Création d'une newsletter ou d'un journal (RAM du Diois)
- Création de groupes Messenger, WhatsApp, Messenger (RAM Albert)
- Création de blog ou sites internet
- Création de malles pédagogiques empruntables « click and collect » (RAM Langres)
- Réalisation de plaquettes d'information
- Diffusion de vidéos sur Youtube (RAM Bonneuil sur Marne)
- Mise à disposition de fonds documentaire en ligne pour les assistants maternels
- Mise en place de jeux concours



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*

